

LES SERVICES PUBLICS MENACÉS

En 2006, l'ouverture du marché mondial va livrer le service public à la concurrence internationale

Le service public permet à tous les citoyens d'avoir un égal accès à des services de qualité par exemple recevoir le courrier ou l'électricité à un prix égal, même si l'on habite un hameau isolé dans la montagne, ou avoir le droit à l'école ou aux soins, quelle que soit sa condition sociale. Ainsi, les habitants de ce pays s'offrent, **avec leur argent**, le plaisir de maintenir des valeurs de solidarité essentielles à une société démocratique.

Le service privé serait-il plus efficace et la mise en concurrence ferait-elle baisser les prix au bénéfice des usagers ? C'est une grossière illusion !

Lorsqu'on supprime le monopole qu'a l'Etat sur des services, deux ou trois groupes s'en emparent et créent un nouveau monopole, financier celui-là. La rentabilité devient la préoccupation première et entraîne des méthodes commerciales douteuses, la qualité est réservée à ceux qui ont les moyens de se l'offrir.

L'O.M.C. (Organisation Mondiale du Commerce, 145 Etats dont la France) tente de mettre en place l'A.G.C.S. (Accord Général sur le Commerce des Services).

Cet accord se construit par des négociations tenues secrètes et vise à céder les services (santé, éducation, courrier, transports, énergie, eau, culture, environnement, déchets...) à de puissantes entreprises multinationales. Ces entreprises auraient le droit d'importer des salariés et en même temps les conditions salariales propres à leur pays d'origine. C'est une très grave menace pour notre code du travail et pour notre qualité de vie.

l'école à vendre ?
" le prochain
grand marché sera
celui de
l'éducation "
Alain Madelin
Libération 14 avril
2003.

Heureusement la résistance des citoyens s'organise. Au Pérou et en Bolivie, la révolte de la population a obligé les gouvernements à dépriver la gestion de l'eau et de l'électricité. En Europe, des motions ont été votées en faveur du service public (Parlement belge, Conseil Général de Haute-Garonne, Conseil de Paris, Conseil Municipal de Mouans-Sartoux,...) En France, un collectif s'est constitué contre l'A.G.C.S.

Avec eux, demandons un service public efficace et bien géré dans l'intérêt des citoyens, pour préserver des secteurs essentiels comme l'énergie, la santé, l'école, la culture, l'eau, l'environnement.

Pour vous informer, pour décider d'actions en faveur du service public, vous êtes invité(e) à la

CONFERENCE-DÉBAT

le 6 JUIN 2003 à 20 h

Salle Léo Lagrange à Mouans-Sartoux

Avec la participation de **Agnès BERTRAND** et **Laurence KALAFATIDES**
auteures de " OMC le pouvoir invisible "

André ASCHIERI, président de l'Association CITOYEN

CITOYEN : 18, avenue Marcel Journet – 06370 – Mouans-Sartoux – tel 04 92.28.53.43
<http://citoyen.ouvaton.org> – mel : web@citoyen.ouvaton.org

La poste, face à la concurrence, ne pourra plus assurer de missions non rentables. Ex : porter des lettres au tarif actuel ou maintenir des bureaux de poste dans les villages de montagne.

DANGER !
Imaginons que des réacteurs nucléaires soient contrôlés par des intérêts privés étrangers...